

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 8 avril 2019**

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU,
Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT

Absents : Mme Karine TUPINIER
MM Vincent TUPINIER, François BACHELIER

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte rendu de la séance du 28 février 2019

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte administratif 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	95 595,72 €	Dépenses	30 197,20 €
Recettes	128 613,78 €	Recettes	25 766,67 €
Excédent	37 018,06 €	Déficit	-4 430,73 €

L'excédent est reporté en investissement pour 2019.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

3) Taux des taxes

L'augmentation de 1% du taux des trois taxes est proposée au conseil.

	2018	2019
Taxe d'habitation	8,83%	8,92%
Foncier bâti	12,43%	12,55%
Foncier non bâti	27,75%	28,03%

Ces taux sont adoptés à l'unanimité, toujours largement inférieurs à la moyenne départementales.

4) Budget 2019

Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre en dépenses/recettes pour un montant de 129 987 €. -

Le budget d'investissement proposé s'équilibre en dépense/recettes pour un montant de 169 358 €. -

La réfection des rues Tant qu'un quart, Traversière et Marie Adeline, constitue les principaux investissements projetés - cette année. La réfection des trottoirs coté impair de la rue St Etienne fait également partie de ce programme, ainsi que - l'aménagement du cimetière. -

Afin de boucler le budget, un emprunt de 108 496 € sera réalisé, en fonction des dépenses réelles. -

Au vu de ces éléments, les budgets 2019 fonctionnement et investissement sont adoptés à l'unanimité. -

5) Questions et informations diverses**Manifestations 2019 :**

➤ 22 juin : rassemblement Harley Davidson (Custom wines) au chai BACHELIER.

➤ 26 octobre : le marathon de Chablis passera par Villy.

Syndicat du Collège : le budget a été établi et il n'y a pas d'augmentation de la participation communale. Le sujet de fuite du toit du gymnase de Ligny-le-Châtel a été résolu et pris en charge. La secrétaire du syndicat qui était en arrêt maladie depuis plus de un an a démissionné.

Voirie : Les banquettes du chemin de Seignelay sont rabotées et le fossé de Vaux Martin creusé.

Le chemin de Vaux Renard va être restitué par Michel MASSE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.